

Études arméniennes contemporaines

2017

Jerusalem in the Making: Spaces and Communities

Paris : Éditions Pétra, 2016, 295 p.

**Sévane Garibian (dir.), *La mort du bourreau.
Réflexions interdisciplinaires sur le cadavre des
criminels de masse***

Lancelot Arzel



Édition électronique

URL : <http://eac.revues.org/1059>

ISSN : 2425-1682

Éditeur

Bibliothèque Nubar de l'UGAB

Édition imprimée

Pagination : 241-247

ISSN : 2269-5281

Sévane Garibian (dir.), *La mort du bourreau. Réflexions interdisciplinaires sur le cadavre des criminels de masse*, Paris : Éditions Pétra, 2016, 295 p.

À la lecture de l'ouvrage dirigé par Sévane Garibian, deux dates marquantes nous viennent à l'esprit : 2006 et 2011. L'année 2006, d'abord : la mort-*délivrance* de l'ancien président de la République fédérale de Yougoslavie, Slobodan Milosevic, retrouvé sans vie dans sa cellule de prison à La Haye, quarante heures avant la fin de son procès devant le Tribunal pénal international ; c'est la même année que survient la mort-*sentence* de l'ancien dirigeant de l'Irak, Saddam Hussein, jugé pour crimes contre l'humanité par le Tribunal spécial irakien, exécuté par pendaison et dont les images volées de la mise à mort ont fait le tour du monde des médias. Ensuite, au cours de l'année 2011, on assiste à la mort-*vengeance* du « guide », le colonel libyen Mouammar Kadhafi, lynché par des combattants rebelles après avoir été traqué des mois durant alors que son pays était en pleine guerre civile ; puis à la mort *hors écran* de la figure tutélaire d'Al-Qaïda, Oussama ben Laden, abattu par les forces spéciales américaines au Pakistan, en pleine nuit, sans images, et dont le corps finit immergé en haute mer, à l'abri de tout mausolée possible. Quatre figures récentes de bourreaux, donc, pour des mises à mort, un traitement des corps et une patrimonialisation dissemblables qui nous montrent que la mort des criminels de masse est un objet d'étude à part entière, longtemps laissé à l'état de « *tabou dans le tabou* » (p. 25) lorsqu'il s'agit de réfléchir aux corps morts.

C'est tout l'enjeu de l'ouvrage collectif que la professeure de droit pénal à l'Université de Genève, Sévane Garibian, a dirigé aux éditions Pétra. Ces dernières ont, en effet, développé une collection consacrée aux cadavres dans les génocides et les violences de masse dont un premier ouvrage s'intéressait à la manière de penser le traitement de ces corps morts¹. *La mort du bourreau*, publié l'année dernière, s'inscrit dans ce large champ d'études consacré aux massacres et aux génocides du 20^e siècle dont témoignent *l'Encyclopédie en ligne des violences de masse* initiée par Jacques Sémelin² et plus globalement les recherches des trente dernières

1. Élisabeth Anstett et Jean-Marc Dreyfus (dir.), *Cadavres impensables, cadavres impensés. Approches méthodologiques du traitement des corps dans les violences de masse et les génocides*, Paris : Éditions Pietra, 2012.

2. <http://www.sciencespo.fr/mass-violence-war-massacre-resistance/>

années, entre *body studies* et *genocide studies*. Face à ces cadavres produits par milliers et par millions, en Europe et de par le monde, ce recueil de douze articles cherche à restreindre la focale sur les corps de ceux qui devaient, aux termes des violences de masse, disparaître : les bourreaux. Disons-le d'emblée : ce terme de bourreau, pour un public francophone, n'est pas le plus convaincant scientifiquement, même si on en comprend la logique éditoriale limpide. Dans son introduction, Sévane Garibian le dit elle-même : il est difficile de qualifier ces hommes – aucune femme ne fait partie de ce panthéon morbide – à l'origine de génocides ou de violences massives, laissant le chercheur en sciences sociales coincé entre les qualificatifs de « tyrans », « dictateurs », « autocrates » ou « criminels » et tiraillé par des lectures politiques, juridiques ou philosophiques de ces leaders (p. 28). Le bourreau est ici le commanditaire ou l'exécutant, le « perpetrator » comme il est convenu de les nommer dans les *genocide and mass atrocities studies* anglophones. L'objet de recherche est, donc, ici abordé moins par le prisme de ces acteurs que par la dimension de leurs actes violents, c'est-à-dire le caractère massif, voire génocidaire.

Comment meurent les bourreaux ? Comment leur corps est-il traité ? Et comment leurs sépultures sont-elles transformées en lieux de mémoire ? Voici les principaux questionnements auxquels tentent de répondre les douze articles, répartis en trois grandes catégories : après une introduction et un prologue sur le tyrannicide en droit international (Élodie Tranchez), quatre articles s'intéressent aux morts naturelles ou suspectes de Pol Pot (Anne Yvonne Guillou), de Bokassa et Amin Dada (Karine Ramondy), de Franco et Pinochet (Rosa Anna Alija Fernandez) et de Slobodan Milosevic (Florence Hartmann). Un second groupe de deux articles revient sur les mises à mort judiciaires des hauts dignitaires nazis (Nicolas Patin) et de Saddam Hussein (Ana Arzoumanian). Un dernier groupe de quatre articles fait le point sur les exécutions extrajudiciaires du génocidaire turc Talaat Pacha (Sévane Garibian), de Mussolini (Didier Musiedlak), de Ben Laden (Frédéric Mégret) et de Mouammar Kadhafi (Muriel Montagut). Comme l'affirme Sévane Garibian, il s'agit bien d'une réflexion interdisciplinaire qui est proposée dans cet ouvrage réunissant des spécialistes du droit international, des historiens, une anthropologue, une journaliste et une psychologue clinicienne. La sélection des cas d'étude, centrée sur le 20^e siècle, passant de l'Ougandais Idi Amin au Chilien Augusto Pinochet, est à la fois déroutante et exaltante puisqu'elle

est le gage d'une réflexion comparatiste qui éclaire les concordances et les discordances anthropologiques du traitement des cadavres de ces leaders. Le lecteur ne doit donc pas s'étonner d'une telle variété, ni se laisser dérouter par la dissonance apparente des disciplines convoquées pour, au contraire, partir à la cueillette des idées qui unissent l'ensemble de ces articles. Le dialogue interdisciplinaire, banal dans l'espace anglophone, est de plus en plus fréquent dans les sciences sociales françaises et francophones, particulièrement dans l'analyse du phénomène guerrier et des *body studies*. On ne peut que se féliciter d'obtenir ainsi dans un même livre les éclairages d'une démarche ethnographique sur le cénotaphe de Pol Pot et les lumières historiennes sur les rituels funéraires de Centrafrique pour penser la mort de Bokassa.

Sans entrer dans le détail de chaque article, retenons les trois chemins qui guident ces réflexions interdisciplinaires. Ce sont en premier lieu les modalités de la (mise à) mort qui focalisent l'attention sur ces bourreaux. A-t-on recours aux autorités judiciaires et légales ? La mort est-elle un suicide déguisé ? Ou bien a-t-on recours à une planification extralégale de la mise à mort du bourreau, comme c'est le cas pour Ben Laden ? Il apparaît, dans un premier point, que les bourreaux ne finissent pas toujours mal. On en veut pour exemple, les cas des dictateurs Franco et Pinochet, présentés par Rona Ana Alija Fernandez, tous deux morts naturellement, mais traités différemment en termes d'impunité et de devoir de mémoire. La mise à mort peut être aussi d'ordre judiciaire, comme c'est le cas d'une partie des hauts dignitaires nazis, pour partie pendus après Nuremberg, pour une autre, exécutés publiquement à la libération. D'autres ont pu être suspectés d'avoir été assassinés en secret, comme Slobodan Milosevic ou Pol Pot – une « *mort-échappatoire* » qui reflète l'impunité dont bénéficient souvent les crimes de masse. Les modalités de la mise à mort s'inscrivent aussi dans le temps de la guerre et des violences de masse elles-mêmes, comme l'indiquent le sort de Mussolini, d'Hitler mais aussi de Kadhafi, tous morts au moment des affrontements.

Entre lynchage, médiatisation ou respect mortuaire, c'est, deuxièmement, la question du traitement *post-mortem* du corps de ces leaders qui réunit ces articles. On a à l'esprit les travaux de Sergio Luzzato³ sur le corps du *duce* qui rappellent à quel point l'acharnement

3. Sergio Luzzato, *Le corps du Duce : essai sur la sortie du fascisme*, Paris : Gallimard, 2014 (1^{re} édition italienne, 1998).

sur le cadavre de Mussolini suit une logique guerrière et politique visant à s'approprier son corps, comme le souligne Didier Musiedlak dans son article : Mussolini finit capturé, tué puis exposé sur la place Loreto, en avril 1945, où la foule contenue par les partisans finit par réduire son crâne en bouillie et par multiplier les gestes de souillure. La photographie du cadavre pendu du *duce* reste une image emblématique de ce traitement des corps des bourreaux dans la Seconde Guerre mondiale. Cet acharnement et le spectacle macabre qui s'ensuit se retrouvent dans la manière dont le colonel Kadhafi est traqué dans les tuyaux de drainage de Syrte avant d'être lynché et torturé, sans l'espoir d'un procès pour ses crimes. Il est intéressant de noter que le traitement souvent très brutal des corps des bourreaux, capturés et torturés, n'entraîne que très rarement des poursuites judiciaires et des condamnations politiques, comme l'affirme Muriel Montagut : il semble aller de soi que le bourreau mérite

4. Fabrice Folio, « Dark tourism ou tourisme mémoriel symbolique ? », *Téoros*, vol. 35, no 1, 2016 [En ligne].

cet acharnement dans une sorte de *mort-vengeance* qui réparerait, en partie, les années d'oppression politique vécues. Au 20^e siècle, le rôle du traitement médiatique devient alors central lorsqu'il s'agit de penser la mise à mort du bourreau : l'ère des médias de masse et la démocratisation des moyens de diffusion

et de communication permettent, ainsi, de filmer la pendaison de Saddam Hussein ou de donner un traitement sensationnel des images du corps de Kadhafi quand, à l'inverse, le secret de l'assassinat de Ben Laden et la volonté de ne pas avoir à gérer le devenir de son corps autorisent une mise à mort hors de tout écran.

Enfin, la patrimonialisation affirmée, discrète ou absente des corps des bourreaux est l'acte final, qui soulève de nombreuses questions au gré des présentations biographiques. Dans le cas du dictateur khmer rouge, Pol Pot, le cénotaphe est restreint à un monticule de terre en forme de tombe, avec des pierres blanches, surplombé d'un toit de tôle. Anne Yvonne Guillou montre que malgré l'absence de cendres, le lieu fait l'objet d'une patrimonialisation touristique, somme toute sommaire ; au-delà de ce *dark tourism*⁴, de discrets efforts sont menés par les fidèles du dirigeant maoïste pour entretenir sa mémoire alors qu'il est, en parallèle, intégré au culte des esprits et aux croyances locales de la région d'Anlong Veng. Le cas des dirigeants centrafricains et ougandais, Jean-Bedel Bokassa et Idi Amin Dada, proposé par l'historienne Karine Ramondy, est tout aussi

passionnant : après avoir comparé leurs parcours comme soldats coloniaux et dictateurs, elle montre l'importance de leur procès et de leur exil en France et en Arabie Saoudite. Surtout, on apprend que la patrimonialisation de ces « *ubus africains* », des pitres sanguinaires, possède une autre logique dans les sociétés concernées : ni violentés, ni mis à mort, ces dictateurs n'obtiennent pas non plus une réelle patrimonialisation de leurs dépouilles, ce qui a des incidences profondes dans leur rupture avec la terre des ancêtres – un châtement symbolique, mais bien réel. Les autres cas d'étude, évoquant la fascination néofasciste pour le corps de Mussolini et les pèlerinages sur les tombes des dictateurs, nous apprennent que le devenir des corps des bourreaux est un enjeu aussi bien politique que social et culturel pour les sociétés concernées par les violences de masse. En Espagne, la tombe de Franco dans la basilique de la Vallée des Morts, lieu de mémoire du franquisme, devient objet de contestation mémorielle avec l'adoption de la loi sur la mémoire historique en 2007 – encore aujourd'hui, les députés espagnols se sont déclarés en faveur de l'exhumation du corps du dictateur. Il y a encore beaucoup d'autres cas d'étude qui mériteraient une attention plus soutenue dans la mise en scène du cadavre du dictateur, comme c'est le cas des mausolées de Mao Zedong à Pékin, de Lénine à Moscou ou d'Ho Chi Minh à Hanoï. À l'inverse, la trajectoire des corps des hauts dignitaires nazis pousse les autorités à avoir recours à la crémation ou à l'inhumation anonyme afin d'éviter tout culte *post-mortem* : des questions qui continuent à être profondément politiques lorsqu'on pense au devenir des corps des terroristes djihadistes⁵.

L'ouvrage s'achève sur l'article fascinant de Sévane Garibian, intitulé « *Ordonné par le cadavre de ma mère* », sur l'homme qui est considéré comme l'initiateur principal du génocide des Arméniens (1915-1916), Talaat Pacha. Ce dirigeant ottoman est assassiné en pleine rue à Berlin, le 3 juin 1921, par Soghomon Tehlirian, un rescapé du génocide. Le suivi de son procès par un tribunal allemand, au terme duquel il est acquitté, permet de penser le traitement du corps d'un génocidaire au-delà des structures étatiques ou d'un contexte guerrier pour entrer dans le pli des individualités – en tuant Talaat, le jeune Tehlirian souhaitait tout à la fois se délivrer de sa douleur, venger sa famille et son peuple pour lequel il se sacrifiait, mais aussi honorer la mémoire de sa défunte mère

5. Riva Kastoryano, *Que faire des corps des djihadistes ? Territoire et identité*, Paris : Fayard, 2015..

qui lui ordonnait en rêve de tuer son bourreau. Ce suivi du procès permet aussi de penser le traitement du génocide arménien dans l'immédiat après-guerre, en Allemagne comme en Turquie, où Talaat avait été condamné par contumace et où l'amnistie finit par l'emporter en 1923. C'est à l'occasion de cette affaire Tehlirian que le jeune Raphaël Lemkin, étudiant en Ukraine, fasciné par le procès, s'interroge déjà : « *Pourquoi le meurtre d'un million d'individus est-il un moindre crime que le meurtre d'un seul ?* » (p. 223) De quoi nourrir les liens à établir entre les violences

6. « Sévane Garibian : disséquer l'horreur », *Le Temps*, 13 février 2017. <https://www.letemps.ch/societe/2017/02/13/sevane-garibian-dissequer-lhorreur>

de masse au 20^e siècle pour le futur père du concept de « *génocide* ». L'assassinat de Tehlirian montre la nécessité, dès cette époque, d'exposer les corps des bourreaux par la vengeance individuelle et « *le procès d'opinion* » pour mieux montrer en quoi des crimes restent encore impunis. N'est-ce pas d'ailleurs dans le propre parcours de Sévane Garibian, petite-fille

d'une rescapée du génocide, qu'il faut trouver l'importance du souvenir de ces bourreaux ? On aurait aimé en apprendre plus sur le parcours de la chercheuse qui l'a amenée à « *disséquer l'horreur* », entre affects familiaux et recherche scientifique⁶.

En fin de compte, malgré la cohérence et la richesse de l'ensemble, reste toutefois l'incertitude autour de la définition du « bourreau ». Si l'on comprend que c'est l'ampleur des massacres ou le caractère génocidaire de leurs actes qui permet de les distinguer et de les cantonner au 20^e siècle, cette réflexion sur « *la mort du bourreau* » n'invite-t-elle pas à décloisonner son regard historique et à rebrousser le temps à l'époque des guerres de religion, des guerres révolutionnaires, voire même des guerres coloniales ? Nous pourrions peut-être voir aussi – ou non – des similitudes dans le traitement du corps de ces leaders assassinés pour leur brutalité. Si ces bourreaux ne sont pas coupables de crimes de masse, l'acharnement sur leur cadavre, les rituels de profanation et la volonté de faire disparaître leurs traces physiques ne sont-ils pas du même registre que les dynamiques observées dans ce court 20^e siècle ? Il y a une interrogation sur l'invariance anthropologique qui se joue dans le traitement du corps des bourreaux. En outre, si ses travaux sont évoqués chez Didier Musiedlak et Nicolas Patin, *Les Deux Corps du Roi* (1957) d'Ernst Kantorowicz aurait pu être plus utilisé pour mettre au jour la dualité du corps du bourreau, entre ce corps naturel et ce corps politique qu'il souhaite représenter. Si

l'historien médiéviste n'évoque pas le tyrannicide, il peut offrir une clé de compréhension au traitement du corps des criminels de masse, dans la mesure où ces derniers ont voulu faire de leur enveloppe charnelle une incarnation de leur idéologie ou de leur sacralité politique. Ici et là, l'idée est la même : que les os et les restes ne soient pas que matière. Enfin, l'effort de décloisonnement géographique est à saluer dans ce recueil – l'objet y oblige – mais nous pourrions pousser encore plus loin les cas d'étude extra-européens – génocide des Tutsi, guerres révolutionnaires d'Amérique latine, Japon impérial. L'ouvrage est donc un premier pas. De Mao Zedong à Ceausescu, en passant par Lénine ou les génocidaires hutu, on comprend, grâce à l'heureuse initiative de *La mort du bourreau*, qu'il reste encore de nombreux traitements à accorder aux corps des bourreaux.

Lancelot Arzel

Kostas Faltaits, *The Genocide of the Greeks in Turkey: Survivor Testimonies from the Nicomedia (Izmit) Massacres of 1920-1921*, traduit et édité par Ellene S. Phufas-Jousma et Aris Tsilfidis, River Vale : Cosmos Publishing-Attica Editions Inc., 2016, 155 p.

Les témoignages de survivants recueillis par le journaliste grec Kostas Faltaits, qui arrive au début du printemps 1921 dans la région d'Izmit pour couvrir l'affrontement entre l'armée grecque et les troupes de Mustafa Kemal avec pour enjeu le sort de l'ouest anatolien, constituent un corpus non négligeable pour documenter les exactions commises contre les civils grecs établis dans les localités autour du golfe d'Izmit¹. Ce corpus est précédé d'un long prologue de Tessa Hofmann, sociologue allemande bien connue pour ses travaux sur les violences de masse, qui pose les bonnes questions sur ces crimes perpétrés avant et durant la guerre gréco-turque, en soulignant combien le cas documenté par ces témoignages n'aborde le sort que d'une infime partie des populations grecques ottomanes.

1. Le texte original a été publié en grec, en 1921, et traduit et publié en français sous le titre de « *Voilà les Turcs ! Récits des massacres d'Ismit* » (Athènes : Ministère des Affaires étrangères, 1922).